



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Équipement

Montreuil, le 04 avril 2025

EALE

TOUT N'EST PAS RÉGLÉ !

Le processus revendicatif initié maintenant depuis plus de 2 ans par la CGT, appuyé par deux préavis nationaux, a fait bouger certaines lignes.

Reçus en audience, nous ne pouvons qu'affirmer que tout n'est cependant pas réglé aujourd'hui !

Dans un premier temps, la direction a validé le fait que notre démarche était porteuse d'avancées pour les cheminots des EALE avec, par exemple, plusieurs évolutions positives concernant les RSS. Ils ne sont pas les seuls gagnants. À compter de l'exercice de notations 2025-2026, le repositionnement sur un emploi de classe 3 de tous les agents intégrés dans un cycle d'astreinte a également été acté. Une revendication que nous avons portée tout au cours de ce processus.

L'AVENIR DES EALE

Pourtant, l'inquiétude des cheminots concernant l'avenir des EALE avec le projet Résonnances est bien réelle. Et pour cause, sa mise en place rapide va remanier en profondeur le fonctionnement de la SA. En effet, c'est avec un maillage en 3 dimensions (interrégionale, régionale et nationale), que SNCF Réseau devra combiner. Le maillage national se concentrera sur la définition de stratégie et de politique et de standards techniques.

Ce projet est la fin d'un édifice qui permettra, le cas échéant, de mettre SNCF Réseau sur le chemin de l'ouverture à la concurrence comme l'ont vécu FRET SNCF et l'activité Voyageurs. Comme à son habitude, rien ne change pour la direction. Attitude irresponsable au regard des enjeux !

Nous avons rappelé également que, pour les cheminots, l'ensemble de la ligne managériale doit être composée par des agents issus des EALE. La spécificité des métiers impose des connaissances et des analyses ne se trouvant qu'à la SNCF. C'est également un gage de haute sécurité.

L'EMPLOI TOUJOURS EN TENSION !

La direction n'apporte aucune garantie concernant le maintien d'une dynamique dans les recrutements. Pour preuve, ces dernières années, les recrutements ne permettent toujours pas de combler l'ensemble des postes vacants. 58 techniciens et opérateurs EALE et 41 RSS sont annoncés pour 2025.

Pour la CGT, augmenter le nombre de cheminots dans la logistique nationale n'est pas la solution. Ce sont bien des emplois pérennes en nombre qui feront que la sécurité sera réellement prise en compte.

La CGT restera vigilante. Les tensions, que la direction reconnaît, doivent également être réglées rapidement.

POUR LA CGT, LA DIRECTION DOIT ALLER PLUS LOIN :

- la couverture et l'augmentation des cadres d'organisation dans les EALE ;
- un parcours garanti à la classe 6 pour les RSS classe 5 désirant demeurer en poste ;
- la création de postes à la classe 4 dans toutes les équipes ;
- des formations en adéquation avec la mise en œuvre de nouvelles technologies ;
- un nombre d'agents permettant d'assurer l'astreinte dans des conditions garantissant les temps de repos ;
- le décloisonnement des agents de régulation avec possibilité de sortir de la régulation au bout de 5 ans.

SEUL LE RAPPORT DE FORCE FAIT BOUGER LES LIGNES !

